# VIVRE À MELLE

ÉTÉ 2025

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #130

# NOTRE PATRIMOINE VÉGÉTAL

LE DOSSIER

BUDGET MUNICIPAL

Retrouvez l'info sur ville-melle.fr

*Les Amis du Chemin*

**Le 26 mars 2025,** l'association Les Amis du Chemin renouvelle les étiquettes des arbres sur le chemin de la découverte avec les services de la communes.

*Journée internationale du souvenir et de recueillement...*

**Le 8 avril 2025,** à l'occasion de la journée à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le film "Papa, t'étais où en Algérie ?" écrit et réalisé par François Aymé, est projeté en avant-première au Metullum.

*Commémoration du 8 mai*

**Le 8 mai 2025,** défilé à l'occasion de la Journée internationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

*Forum citoyen*

**Le 15 mai 2025,** la commune de Melle organise un forum citoyen autour des questions de mobilité pour échanger sur les résultats des études, les projets et les choix de la municipalité sur les déplacements à Melle.

*Stellar Music Ensemble*

**Le 22 mai 2025,** le Stellar Music Ensemble rassemble plus de 100 mellois autour du projet Telesmatika "Voyage Imaginaire pour une Histoire Collective des Astres".

**21 juin 2025,** Les 20 ans de la Ronde de Jurons et la Fête de la Musique organisé par les associations La Ronde des Jurons et Mell'Avenir.

*Fête de l'Arbre*

**Les 23, 24, et 25 mai 2025,** 3e édition de la Fête de l'Arbre

*20 ans de La Ronde des Jurons et Fête de la Musique*

Photo de couverture : © Didier Darrigrand

SOMMAIRE

2 | RÉTROSPECTIVE EN IMAGES
3 | L'ÉDITO DU MAIRE
4 | Culture
6 | Tourisme
7 | Vie citoyenne
8 | Services aux habitants
10 | LE DOSSIER
Le budget municipal
12 | Espaces verts
14 | Sport
16 | Action sociale
17 | Infos communautaires
18 | Agenda et Infos pratiques
19 | Tribune des élus
20 | PORTRAIT DE MELLOIS

# L'OMBRE EST LA LUMIÈRE !

Les chaleurs de ces dernières semaines nous montrent encore une fois, si cela était utile, que le climat change, doucement, mais sûrement. Années après années, les sécheresses se font plus précoces et plus régulières, les précipitations sont moins nombreuses et plus violentes, l'eau ruisselle vers les rivières plus qu'elle ne s'infiltre vers les nappes. Cela n'est plus contestable, c'est notre réalité quotidienne, celle que nous percevons de plus en plus concrètement, dans nos corps qu'il faut protéger de la chaleur, dans nos habitations qui se fissurent, dans nos jardins qu'il faut arroser pour espérer une récolte, dans nos champs qui sans haies se dessèchent de plus en plus vite.

Ce numéro consacre quelques pages au patrimoine végétal de notre commune et met à l'honneur les initiatives de l'équipe qui s'y consacre au quotidien. Cette équipe veille sur le patrimoine végétal de la commune, fleurs, vergers, chemin de la découverte, haies, arbres communs et arbres de collections ... Si ces équipes n'étaient il y a quelques années consacrées qu'à l'entretien de l'existant et au fleurissement, elles se sont considérablement formées et renforcées en compétences, elles sont désormais les gardiennes d'un patrimoine qui est la solution la plus naturelle pour nous adapter au changement climatique et aux chaleurs toujours plus fortes. Un patrimoine qu'il ne suffit pas de conserver mais de développer le plus largement possible.

Pendant de nombreuses années nous nous sommes habitués à voir les rues sans végétaux, propres, les haies élaguées au cordeau du côté de la route comme du côté du champ, les arbres taillés pour ne pas dépasser au-dessus d'un mur ou d'une clôture, d'autres arbres abattus parce qu'ils font de l'ombre, perdent leurs feuilles ou empêchent de construire en limite de propriété. Ne voyez pas dans ces mots un reproche, cela a été notre culture commune dans un monde où les dangers climatiques n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Mais, il est temps, parce que nous vivons en 2025, de changer cette culture, de laisser les herbes pousser plus souvent dans nos rues, les haies être suffisamment fortes pour retenir l'eau auprès de nos cultures, les arbres prodiguer l'ombre qui ne sera jamais remplacée par aucun climatiseur.

Cette ombre est probablement la lumière au bout du tunnel climatique.

Sylvain GRIFFAULT, Maire de Melle,
Vice-président de la Communauté de communes Mellois en Poitou

**VIVRE À MELLE #130**
**Directeur de publication :** Sylvain Griffault.
**Ont participé à la rédaction :** Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Sylvie Gadat, Sébastien Mathieu, Bruno Mounis, Inès Rougeaux, Véronique Rouveure, Géraldine Texier, Office de Tourisme du Pays Mellois.
**Conception graphique et maquette :** Marie Cherrier Georget.
**Crédits photographiques :** Didier Darrigrand, Nicolas Olivier, Ville de Melle,
**Crédit illustrations :** Freepik.
**Dépôt légal :** à parution
**Impression :** Imp. Prouteau (79).
**Tirage :** 3800 exemplaires.
**Distribution :** Ville de Melle
**Contact communication :** Service Développement local et Éducation populaire, Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier offset, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

Juin 2024, Jan Kopp installe son œuvre avec les agents municipaux

ART CONTEMPORAIN

# POUR QUE LES ÊTRES RESTENT À MELLE !

## Souscription pour la *Constellation Ordinaire n°14*

**La 10° Biennale internationale d'art contemporain de Melle organisée en 2024 a notamment accueilli Jan Kopp en résidence de création. Au cours de celle-ci, il a imaginé et conçu son œuvre *Constellation ordinaire #14 les êtres* dans le Pré-aux-Moutons, près des Mines d'Argent.**

Réalisée avec l'aide de Nathan Levinson et installée avec les agents des services techniques de la commune, cette œuvre est venue réemployer des morceaux de troncs d'arbres entretenus par les agents ou tombés sous l'effet du vent. Un enduit à la chaux vient leur donner leur aspect blanc, laiteux pour les révéler dans le paysage.

Depuis la fin de la Biennale et jusqu'à l'édition suivante, cette œuvre reste installée dans son écrin pour permettre aux visiteurs de continuer à profiter de celle-ci. La présence sensible de ces êtres surnaturels vient apporter une humanité respectueuse dans cet espace.

Afin de conserver de manière permanente cette œuvre d'art, les élus ont fait le choix de lancer une campagne de financement participatif sur *Ulule*, si vous êtes attachés aux êtres, si vous êtes attachés à l'art ou passionnés par la Biennale d'art contemporain, nous avons besoin de vous !

Concrètement, vous pouvez vous rendre sur la page : *https://fr.ulule.com/souscription-pour-constellation-ordinaire* et choisir le montant de votre contribution*.

Nous vous remercions par avance de votre généreux soutien pour permettre à l'art de continuer à s'épanouir dans notre ville.

**Ces dons sont éligibles aux réductions et crédit d'impôt dans les conditions prévues par la loi.*

FESTIVITÉS

# LA NUIT DE SAINT-HILAIRE, une nocturne de caractère

**Pour sa 10e édition, la Nuit de Saint-Hilaire révélera une nouvelle fois toute la majesté de l'église Saint-Hilaire, inscrite au Patrimoine de l'UNESCO au titre de bien en série de la voie de Saint-Jacques-de-Compostelle-en-France.**

La commune porte et accompagne cet évènement une nouvelle fois co-animé par les associations culturelles du territoire : les Arts en Boule, le Plancher des Valses et la Ronde des Jurons regroupés dans la CCEM. Sans les professionnels et les bénévoles de ces associations, cet évènement ne pourrait avoir lieu. Un grand merci pour leur investissement.

Labellisée **Nocturne de Caractère,** la Nuit de Saint-Hilaire s'inscrit pleinement dans la programmation organisée par les Petites Cités de Caractère® de Nouvelle-Aquitaine tout au long de l'été et dont vous retrouverez la programmation prochainement.

## PROGRAMME Samedi 30 août 2025

**17h, Pré Saint-Hilaire : Théâtre** > **Les Dolphin Apocalypse – Direction Los Angeles**

**18h30, Clos Marie : Concert** > **Blow – Hommage à Jeff Beck,** Groupe de rock blues fusion

**20h, Clos Marie : Concert** > **Tribal Jâze,** Folklore intemporel, imprégné de free jazz et d'énergie rock, entre bal d'antan et gavottes imaginaires.

**21h30, Clos Marie : Concert** > **Barrut – Polyphonies & Percussions d'Occitanie,**
Une plongée dans les chants traditionnels occitans avec un regard neuf, une vision engagée dans les combats sociaux, politiques et écologiques.

**23h : Création artistique par La Ronde des Jurons** > **Passages – Musique & Pyrotechnie**
avec Hugo Bernier : guitare, Manou Lefeuvre : accordéon et chant, Zoltan Lantos : trombone, Guillaume Grosbard : violoncelle, Alain Josuet : batterie. Pyrotechnie : Compagnie Silex, Pascal Ducos, Direction artistique : Jibé Pélissier.

Tous les vendredis matins de l'été, animations dégustation à l'Office de Tourisme

MELLE À VIVRE

# L'ÉTÉ SERA MELLOIS ou ne sera pas !

**On s'y préparait déjà depuis plusieurs semaines : les manteaux sont remisés, les bonnets bannis de nos entrées et les tongs achèvent tout juste leur hibernation. Vous l'aurez compris, perspicaces comme vous l'êtes, l'été est là !**

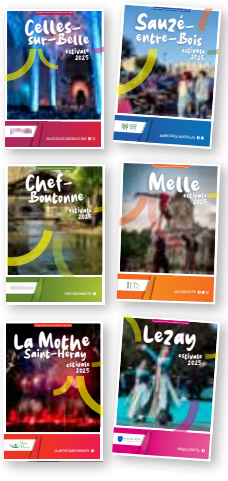


**Les guides de l'été, bientôt sur votre table basse**

On a une bonne et une mauvaise nouvelle... La bonne c'est que côté animations, en Mellois, vous aurez l'embarras du choix. La programmation y est riche, éclectique et bien souvent gratuite ! La mauvaise, c'est qu'il faudra choisir entre tous les événements... (tristesse infinie). Pour vous aider dans cette tâche ardue, 6 guides de l'été seront de fidèles alliés. Ils se déclinent sur les communes de Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, La Mothe Saint-Héray, Sauzé-entre-Bois, Melle et Lezay.

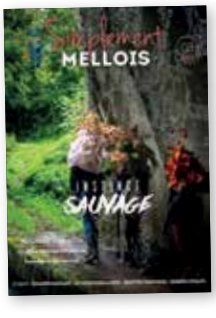


**Le dernier *Simplement Mellois* et son instinct sauvage**

Le dernier *Simplement Mellois* est sorti et dévoile, toutes dents dehors, son instinct sauvage dans un monde mystérieux où la nature a finalement repris le dessus. À travers ses notes animales, se dissimulent des initiatives portées sur le développement durable, la protection de nos petites bêtes ou des plus grosses, de l'aventure à vélo ou en road trip, ou une recherche d'une mystérieuse chèvre dorée… Bref, le dernier numéro est à dévorer tout cru et sans pitié !

**Un service billetterie pour vos spectacles**

Partenaires de plusieurs festivals et organisateurs d'évènements, nous vous proposons de venir réserver vos places soit par téléphone soit dans nos locaux pour Le Festival au Village, les spectacles de Scènes Nomades, les dimanches de caractères et les animations du Pays d'Art et d'Histoire.

**Venez à notre rencontre**

Pendant tout l'été, chaque vendredi matin, venez à notre rencontre lors de nos animations dégustation, l'occasion de découvrir sous un tout nouveau jour nos produits de la boutique.

Nous vous réservons également un planning tout beau tout neuf pour notre Office de Tourisme Mobile. On vous en dit plus très bientôt ! En attendant, vous pourrez toujours nous retrouver sur le marché de Lezay le mardi matin.

**Vous voulez mettre un pied dans le tourisme ? On vous accompagne !**

Lieu ouvert à tous, touristes et habitants pour s'informer, découvrir le territoire, l'Office de Tourisme du Pays Mellois est aussi un lieu pour développer des projets touristiques.

Vous êtes professionnel du tourisme ? Vous souhaitez proposer une offre d'hébergement et accueillir des touristes ? L'office est là pour vous accompagner dans votre démarche.

*RDV dans notre jolie maison 2 place Bujault, sur internet* ***decouvertes.paysmellois.org*** *ou par téléphone au 05 49 29 15 10.* **Ouverture 6/7 j :**
*Lundi : 10h-12h30 et 14h-17h30*
*Mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30*
*Samedi 10h-12h30 et 14h-18h*
*Jours fériés en saison : 9h30-13h*

FESTIVITÉS

# TOUS S'EN MÊLENT, NOTRE 14 JUILLET
## c'est reparti pour la 5e édition !

**Comme chaque année depuis 5 ans, les associations, les bénévoles, les agents de la commune et les élus se sont retrouvés durant les derniers mois pour élaborer ensemble une nouvelle édition de notre événement fédérateur « Tous s'en Mêlent ».**

Pour cette édition 2025, ils vous invitent à nous retrouver le lundi 14 juillet à Mazières-sur-Béronne sur le site accueillant et bucolique de **La Torserie** pour une journée de partage ainsi que sur le site de **La Genellerie** à Saint-Matin-lès-Melle à l'occasion de la mise en route du four à pain. Nous nous rassemblerons dans le centre de Melle, **place Bujault,** pour les festivités de la soirée et le feu d'artifice.

Venez nous rejoindre, à pied, à vélo, en covoiturage, venez en famille, avec vos amis, que cette journée du 14 juillet « Tous s'en mêlent » nous réunisse toutes et tous autour de nos valeurs de partage et d'amitié.

**Le programme complet est disponible sur le site de la mairie et sur le flyer.**

Fabrication de lampions

## LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

### – Où déposer mes cartons bruns ?

Les cartons bruns ne se déposent pas dans les bornes d'Apport Volontaire emballages, jusqu'à présent ils ne se déposaient qu'à la déchèterie.

**Désormais, sur une période test de juillet à octobre, vous trouverez aux côtés des bornes d'Apport Volontaire EMBALLAGES des Bornes d'Apport Volontaire CARTONS.**

Afin de faciliter votre geste de tri, vous pourrez donc désormais déposer vos cartons bruns dans les colonnes prévues à cet effet ou continuer de les apporter en déchèterie.

### – Pourquoi ce changement ?

Il a été constaté une augmentation de la quantité de cartons bruns dans les points de collecte (liée notamment à l'augmentation des ventes par correspondance). Les cartons sont interdits dans les bacs collectifs, car ils font l'objet d'une valorisation spécifique et appartiennent à une filière différente de celle des emballages.

Les cartons posent également un problème de contenance des bacs, puisqu'ils ne laissent pas suffisamment de place pour les emballages ménagers lorsqu'ils y sont déposés.

LES BONS GESTES

- **Pensez à plier les cartons et à les aplatir.**
- **Avant de jeter, pensez au réemploi de vos cartons** (déménagement, rangement, colis, bricolage...)

Avec le conseiller numérique, en individuel ou en collectif, échanges autour du numérique

AIDE POUR TOUS

# CONSEILS ET POTINS NUMÉRIQUES
## Des solutions pour avancer

Vous êtes perdus dans les méandres des sites administratifs de plus en plus nombreux sur internet ? Bloqués sur une démarche en ligne ? Vous vous posez des questions sur votre smartphone, votre ordinateur, votre tablette, vos forfaits box/téléphone ?
**Le conseiller numérique de la ville de Melle est là pour vous aider.**

Il vous accompagne pour devenir peu à peu autonome sur vos démarches sur internet : sites administratifs tels que la CAF, les impôts, Ameli, France titre... et sur toutes vos questions liées au numérique : mail, photos, commandes de billets, applications en tous genres, achats et ventes en ligne, logiciels, antivirus... En cas de besoin, un ordinateur est à disposition dans son bureau.
Le conseiller numérique pourra vous mettre en lien avec des associations ou structures locales qui pourront répondre à vos besoins en matière de numérique.

**LE CONSEILLER NUMÉRIQUE**
*Mairie de Melle - Les lundis de 14h à 17h, les mardis de 9h à 12h, les mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h.* ***Le jeudi matin sans rdv, les autres créneaux sur rdv.***
*05 49 27 24 58 / 06 10 48 54 22*
*conseiller.numerique@ville-melle.fr*

## Le numérique, vous n'êtes pas seul !

**« Les potins numériques »** c'est votre nouveau temps d'échange et d'entraide mis en place par le conseiller numérique en partenariat avec la médiathèque de Melle. Venez avec votre téléphone, votre ordinateur, votre tablette ou encore votre liseuse. Ou bien venez simplement avec vos questions, vos difficultés, vos envies sur le numérique. Ces potins sont un temps collectif d'échanges dans une ambiance décontractée et adapté au niveau de chacune et chacun. Les ordinateurs en libre-service de le la médiathèque seront aussi à votre disposition. Poussez la porte de la médiathèque !

**LES POTINS NUMÉRIQUES**
*Les* ***premiers samedis du mois, de 14h à 16h30*** *à la médiathèque :* ***5 juillet, 2 août, 6 septembre***

À DÉCOUVRIR

# UN NOUVEAU SITE INTERNET pour la commune de Melle !

**Le site internet de la commune vient d'être revu et modernisé. Plus clair, plus simple et plus accessible, il présente les informations essentielles de la commune.**

Plusieurs fonctionnalités ont été ajoutées :
• **un agenda,** développé en lien avec l'Office de Tourisme, présente l'ensemble des animations de la commune,
• il est possible de consulter les **disponibilités des salles municipales** en ligne et d'y faire des demandes de réservation,
• **un répertoire des associations** a été activé ainsi que d'autres outils à découvrir en parcourant le site.

Au cours du second semestre, les informations relatives notamment aux **démarches administratives d'état civil et d'urbanisme** seront plus accessibles.

D'ici là, n'hésitez pas à nous signaler les coquilles ou bugs qu'il resterait à traiter.

## Les demandes de subvention pour les associations se font maintenant en ligne

Plus d'une trentaine d'associations se sont saisies du **nouvel outil de dématérialisation des demandes de subvention.** Merci à elles d'avoir pris en main ce nouvel outil qui permet en outre de mettre à jour l'ensemble des données de contact, de déposer les éléments de vie associative (compte-rendus d'AG, renouvellement des administrateurs…).

**L'ensemble des données recueillies alimente également le répertoire des associations de la commune** disponible en ligne depuis le site internet.

**Un espace numérique d'information et de soutien aux associations a été développé.** Cet outil sera alimenté régulièrement de ressources numériques pour faciliter la vie associative.
Retrouvez toutes les informations sur : *https://portail-associations.3douest.com/melle/espace-associations*

*Pour ceux qui ne se sont pas encore rendus sur leur espace numérique dédié, il est possible de contacter le service DLEP au 05 49 27 56 95 ou par courriel dlep@ville-melle.fr pour un accompagnement.*

# BUDGET MUNICIPAL

BUDGET MUNICIPAL 2025

## UN BUDGET GÉNÉRAL constitué de fonctionnement et d'investissement

Le budget municipal est la traduction de la politique menée par la collectivité. Il se décompose en deux grandes parties :

• **le budget de fonctionnement** qui permet à la collectivité de fonctionner au quotidien, d'assurer la permanence du service public, d'entretenir les locaux et les espaces publics que vous utilisez ;

• **le budget d'investissement** qui de manière durable permet que l'ensemble des moyens matériels de la collectivité soient transformés et adaptés pour maintenant et pour l'avenir.

**BUDGET TOTAL 2025 : 17 670 000 €**

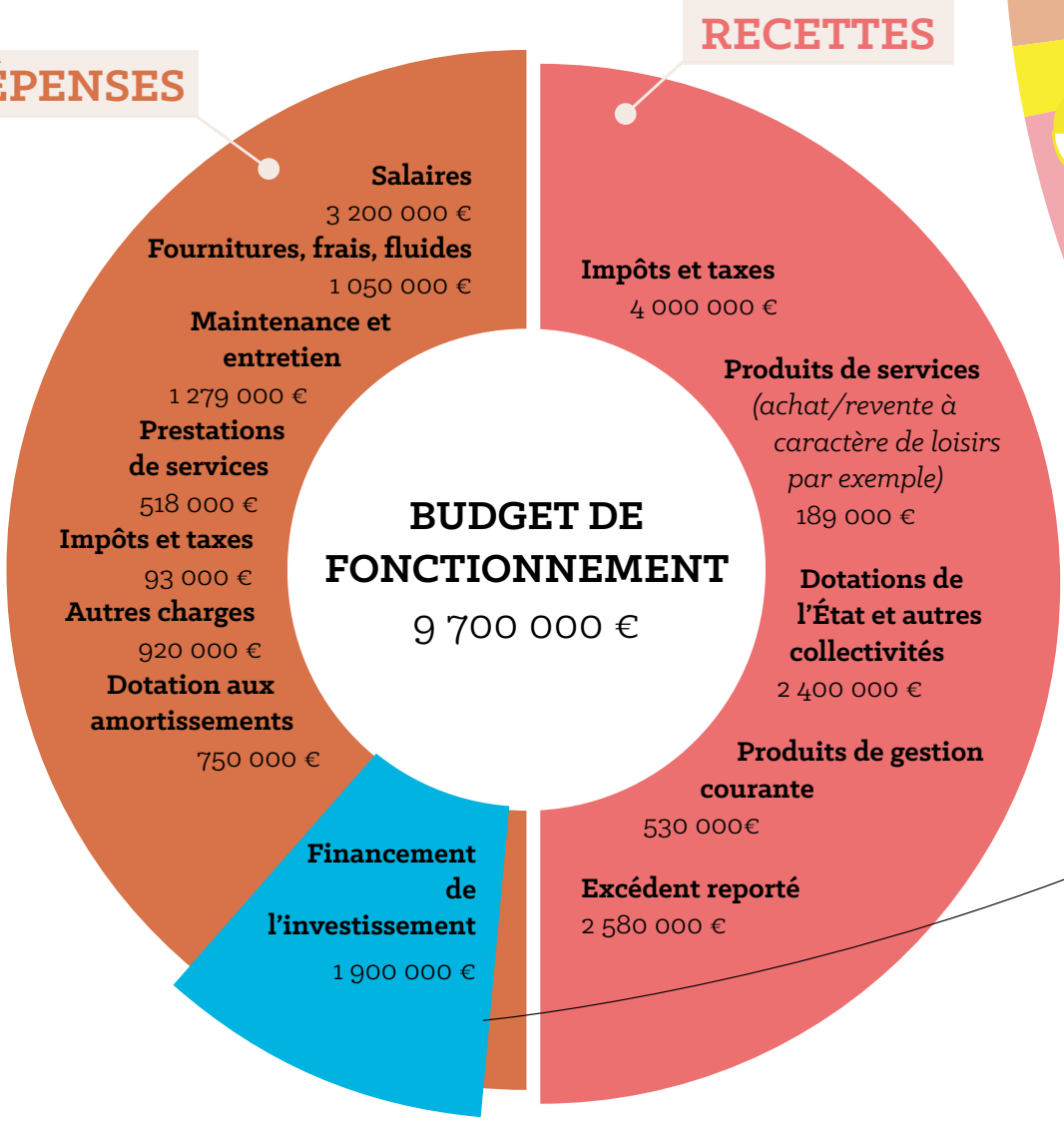


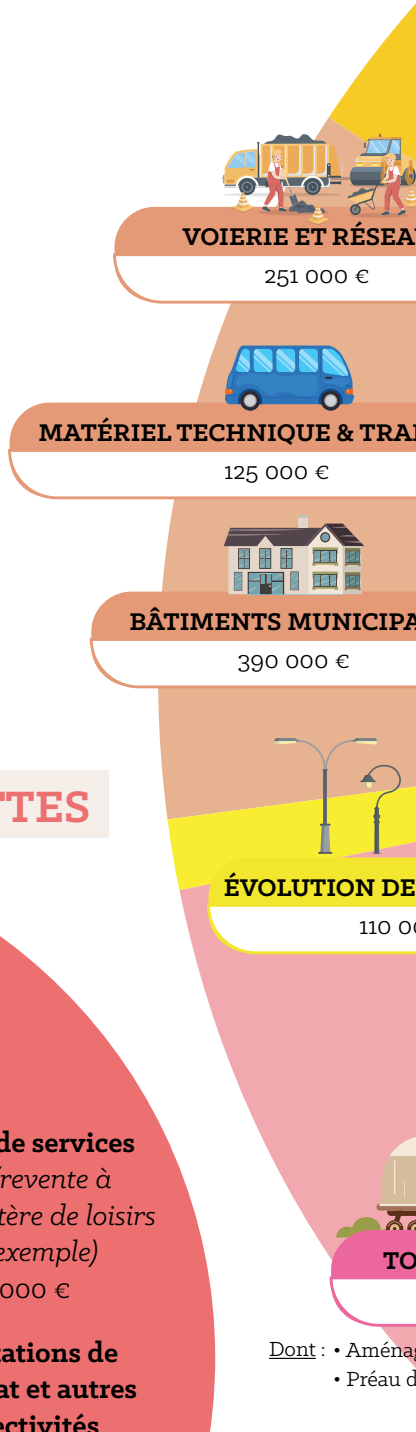

# BUDGET D'INVESTISSEMENT

Projets phares autour de 4 axes stratégiques

7 970 000 €

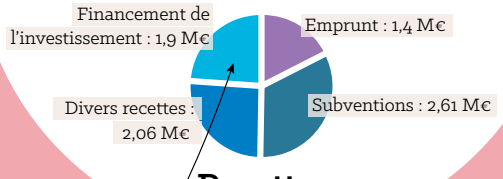


Recettes

## STRATÉGIE Vitalité 2 600 000 €

### CENTRALITÉ
1 772 000 €

Dont : • Aménagements Paizay-le-Tort : 750 000 €
• Aménagements 12-14 Grand Rue : 500 000 €
• Restauration des Halles : 197 000 €

### ALIMENTATION & BIODIVERSITÉ
257 000 €

• Acquisition foncière : 50 000 €
• Plantations et végétalisation : 37 000 €

### MOBILITÉ & ESPACES PUBLICS
475 000 €

Dont : • Route de la Brosserie : 270 000 €

### MATÉRIEL ADMINISTRATIF
126 000 €

## STRATÉGIE Moyens généraux 890 000 €

## STRATÉGIE Énergétique 110 000 €

### S ÉCLAIRAGES
00 €

### ÉCONOMIQUE & SOCIAL
955 000 €

Dont : • Centre de santé : 500 000 €
• Pôle des solidarités : 400 000 €

### URISTIQUE
156 000 €

gement camping : 80 000 €
le la Torserie : 50000 €

## STRATÉGIE Accueil 3 100 000 €

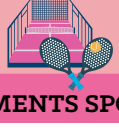

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
950 000 €

Dont : • Saint-Jo-Sport : 500 000 €, Padel : 100 000 €, Piste d'athlétisme : 100 000 €, Terrain de rugby Beausoleil : 36 300 €, Cheminement stade Saint-Martin : 20 000 €, Éclairage BMX : 36 000 €

## Opérations diverses 1 300 000 €

Dont : • Report du déficit 2024 : 625 000 €

### CULTURE
450 000 €

Dont : • Salle Jeanne d'Arc : 360 000 €

### ÉQUIPEMENT DES ESPACES PUBLICS
360 000 €

Dont : • Bâtiments Sainte-Catherine et Saint-Joseph : 200000 €

### LOGEMENT
184 000 €

Les communes doivent maîtriser leurs coûts de fonctionnement ce qui permet de maintenir une bonne capacité d'investissement. La ville de Melle porte une attention particulière à la maîtrise de ses charges courantes et à leur évolution (énergie, fournitures, masse salariale, concours divers).

Les agents du pôle patrimoine végétal

FOCUS

# LES NOUVELLES PRATIQUES du pôle patrimoine végétal

## Des fleurs dans nos rues

Les trottoirs de la commune de Melle sont débroussaillés soit par l'AIPM, avec qui la commune a un partenariat, soit par la régie du pôle patrimoine végétal.

Un test de plantation a été effectué par des agents de la commune, signalés par des messages. Au printemps, plusieurs plantations ont eu lieu : coquelicots, zinnia, bouton d'or, erigeron, coquelourde... des sauvageonnes ou des horticoles, mais toujours des fleurs. Dans l'espoir qu'elles fleurissent, se ressèment et amènent de la couleur.

## Les riverains mobilisés pour une ville fleurie

Le fleurissement de la commune de Melle n'est pas du seul privilège du pôle patrimoine végétal, de plus en plus de riverains s'approprient les pieds de murs devant chez eux ou à proximité, après validation par un représentant de la commune. Ces fleurissements égayent les rues, sans que cela nécessitent de gros travaux.

Ils sont très nombreux, il est donc difficile de tous les nommer, mais voici quelques uns de ces lieux : l'impasse du Pré-Piot, la place de la Chaume au Petit Beauvais, le hameau du Bouchet du Nac.

Si vous passez par le lieu-dit Saint-Thibault, vous pourrez prendre le temps de vous asseoir un instant sur le banc, feuilleter un livre, et contempler les magnifiques plantations qui fleurissent le quartier.

Fleurisssment par les riverains

À l'initiative de ses habitants et avec le soutien des services techniques de la mairie, le hameau vous accueille dans une multitude de fleurs et de plantes qui raviront vos yeux et tous vos sens.
**Merci aux habitants et aux agents des services pour cette belle coopération !**

## Des lasagnes au pôle patrimoine végétal

La lasagne porte bien son nom ! En jardinage c'est une superposition de couches sèches (apportant du carbone) et de couches vertes (pour

l'azote). Elles vont se dégrader au fil du temps et nourrir les plants. Ce mille-feuille forme ainsi un milieu riche et hyper productif. Vous avez pu en découvrir plusieurs dans Melle ces derniers mois, notamment sur l'étendue en herbe devant la mairie. Reste à découvrir les plantations qui y seront faites... À suivre !

## Végétalisation des cimetières

Depuis 2024 la ville repense ce lieu de recueillement cher à tous en redonnant sa place au végétal et en renouvelant ses méthodes d'entretien par de nouvelles techniques qui sont réalisées dans le respect de ceux qui y reposent, de leur entourage et de ceux qui y travaillent.

Végétalisation des cimetières

Cela passe par l'engazonnement des allées permettant le passage d'une tondeuse (avec gazon peu poussant et adapté aux espaces secs et pauvres), et par le fleurissement des espaces entre-tombes (avec des vivaces couvre-sols supportant le piétinement).
Les avantages de cette pratique sont nombreux : la diminution des îlots de chaleur par la végétalisation de grandes zones minérales, l'embellissement du lieu de mémoire, un meilleur respect de l'environnement et de la biodiversité, la préservation de la santé des agents (fin du désherbage chimique, moins de thermique et manuel), et au final, un travail plus valorisant.
Les gravillons sont maintenus dans les allées afin de conserver un bonne stabilité et faciliter le passage des personnes et véhicules.
Après la réalisation du cimetière de Saint-Léger (bourg) l'automne dernier, la végétalisation des cimetières se pousuivra à Baudroux ou à Mazières-sur-Béronne l'automne prochain.

TRAVAUX

# DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS pour le sport

## Une nouvelle halle Saint-Jo Sport pour 2026

La rénovation de Saint-Jo Sport débutera en fin d'année 2026. Ce projet s'inscrit dans le soutien de la municipalité à l'ensemble des associations sportives dont certaines ne sont présentes qu'à Melle sur le territoire communautaire. C'est à ce titre que la commune bénéficie du soutien de la Communauté de communes via le projet de territoire mais aussi des fonds européens du Leader et des fonds de l'État. Les travaux s'échelonneront durant 12 mois. **Les associations seront provisoirement relogées dans l'ancien Vêtimarché, à Saint-Léger-de-la-Martinière.**

## L'espace Sainte-Catherine rénové

Des travaux sont en cours de réalisation dans les bâtiments de l'espace Sainte-Catherine : enlèvement des plaques de fibrociment et réfection de la toiture. Ces travaux permettront une meilleure étanchéité de ce bâtiment qui héberge les activités de yoga à Melle. **Terminés dans l'été, les associations pourront accueillir leurs pratiquants dans les locaux dès la rentrée scolaire.**

## Soutien au rubgy à Melle

Grâce à la mobilisation des dirigeants et bénévoles, le club rugby reprend des couleurs à Melle avec les équipes masculines et féminines. Afin d'accompagner le développement de cette activité sportive, une tribune a été installée au stade de Beausoleil. Les nombreux supporters pourront ainsi venir encourager leurs équipes par toutes les saisons. **Des travaux complémentaires seront prévus en 2026 pour aménager l'accès aux personnes à mobilité réduite.**

Une nouvelle tribune au stade de Beausoleil

## Soutien à l'athlétisme et au foot à Melle

En 2025, des travaux sont prévus au stade du Pinier pour accompagner les activités du foot et de l'athlétisme : réinstallation de gradins, installation d'une aire de buvette et réfection des équipements d'athlétisme.
Ces travaux se poursuivront en 2026 avec la réfection du sol de la demi-lune en aire de saut plus adaptée à la pratique de cette activité.

Nouveaux aménagements au Pinier

## Soutien au foot à Paizay-le-Tort

L'éclairage du stade de foot de Paizay-le-Tort a été revu au printemps 2025 dans une logique de réduction des consommations énergétiques mais aussi pour résoudre quelques difficultés d'usage. Cela s'inscrit dans la modernisation globale des éclairages des équipements sportifs de la commune.

Nouvel éclairage pour le stade de Paizay-le-Tort

## Soutien au foot à Saint-Martin-lès-Melle

Un cheminement a été refait au stade de foot de Saint-Martin-lès-Melle pour permettre un meilleur accès des joueurs au terrain avec la création d'un escalier et de nouvelles plantations.

Nouveau cheminement pour l'accès au stade de Saint-Martin-lès-Melle

À SAVOIR

# CONNAÎTRE LES AIDES DU CCAS DE MELLE

## Les aides ponctuelles

**Des aides ponctuelles sont accordées par le CCAS pour venir en aide aux habitants en difficultés et domiciliés sur la commune de Melle. Ces aides interviennent en complément des dispositifs déjà existants et sont ponctuelles.**

• **Certaines aides financières** permettent d'apporter un soutien immédiat pour faire face à un besoin alimentaire urgent, ou de mobilité. Les bons sont délivrés uniquement sur prescription d'un travailleur social du CCAS ou d'une structure partenaire.
• **Les autres aides financières telles que l'aide à l'énergie, l'aide au règlement des frais d'obsèques, l'aide au permis de conduire, l'aide à la restauration scolaire...** permettent de contribuer au rétablissement de l'équilibre du budget. Ces aides n'ont pas vocation à compenser une insuffisance de ressources, et sont versées directement au créancier. Elles sont accordées uniquement après l'évaluation sociale d'un professionnel partenaire. Les demandeurs doivent quant à eux remplir les conditions d'éligibilité aux aides et fournir les pièces justificatives nécessaires.

## Les aides facultatives

• En 2025, le règlement d'attribution des aides facultatives du CCAS de Melle a été actualisé, deux **nouvelles aides ont vu le jour : l'aide au départ en vacances et l'aide à la pratique sportive et culturelle.**

## Deux dispositifs pour l'hébergement d'urgence

Dans le cadre d'un conventionnement avec la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations), le CCAS de Melle a en charge la gestion de plusieurs dispositifs dont :
• **Un dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile de 15 places,** destiné à l'accueil et l'accompagnement des personnes en demande d'asile. L'orientation et l'entrée des personnes s'effectuent uniquement via l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration (OFII).
• **Un dispositif d'hébergement pour personnes victimes de violence conjugale,** 3 places pour lesquelles l'accueil et l'hébergement sont réalisés après orientation du SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation).

*N'hésitez pas à venir à la rencontre de l'équipe du CCAS,*
*les lundis et jeudis de 14h et 17h*
*puis les mercredis et vendredis de 9h à 12h*
*(accueil sans rendez-vous).*

## TEMOIGNAGE

Laura, 41 ans*

**Comment avez-vous connu ce dispositif d'hébergement pour personnes victimes de violence conjugale ?**
« J'ai connu ce dispositif avec l'intervenante en gendarmerie suite à une orientation du CCAS de Melle et le soutien d'une amie dans mes démarches.
Le logement m'a permis de me détendre, de dormir.
Puis il faut faire des démarches qui sont nouvelles pour moi, où aller, avec qui ?

**L'accompagnement du CCAS vous a-t-il aidée ?**
L'accompagnement du CCAS et de l'intervenante en gendarmerie m'ont aidée à m'orienter dans les démarches (avocat, recherche de logement, de travail, garde des enfants…).
La proximité géographique du CCAS a facilité mes démarches mais l'éloignement avec l'école de mon enfant a été une contrainte. J'ai fait le choix de maintenir mon enfant dans son école pour ne pas ajouter de difficultés dans cette situation déjà difficile à vivre.
Malgré les lourdeurs des démarches à faire, c'est un vrai soulagement d'être partie du foyer conjugal, je regrette même de ne pas l'avoir fait plus tôt.
J'ai de la chance d'être entourée d'amis et de mes enfants pour affronter mon avenir qui reste incertain.

**Auriez-vous un conseil à donner aux personnes qui lisent cet article et qui pourraient connaître ce genre de contexte ?**
Oser pousser les portes du CCAS, des assistantes sociales ou de la gendarmerie, ne pas rester isolée, c'est le pire. »

* Le prénom et l'âge ont été modifiés.

MELLOIS EN POITOU

# Tout savoir sur LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Le CIAS assure la partie de l'action sociale d'intérêt communautaire comprenant la gestion des établissements et services suivants :**

- L'EHPAD La Rosée d'Antan à **Chef-Boutonne,**
- L'EHPAD Fondation Dussouil à **Lezay,**
- La Résidence Autonomie La Garenne à **Melle,**
- Le village retraite à **Lezay,**
- Les Services polyvalents d'aides et de soins à domicile (SPASD).

Son siège social est situé au 5 rue Gate Bourse à Lezay.

**Quel est le périmètre concerné ?**

L'ensemble du territoire de la Communauté de communes Mellois en Poitou est couvert par les services du CIAS Mellois en Poitou.

Sur le territoire de la Communauté de communes comprenant La Mothe Saint-Héray et Chef-Boutonne, des services privés sont également présents pour ce qui concerne l'aide à domicile (ADMR et autres structures privées).

**Qui gouverne ?**

Présidé de droit par le président de la communauté de communes Mellois en Poitou, **Fabrice Michelet,** le conseil d'administration du CIAS Mellois en Poitou compte en plus **24 membres issus pour moitié des élus communautaires et pour l'autre moitié de représentants de la société civile.**

Le conseil d'administration s'appuie sur une équipe salariée composée de :

- **Christophe Laurens,** Directeur Général assisté de :
  - **Stéphanie Bouchet,** Directrice de l'EHPAD Fondation Dussouil à Lezay
  - **Florence Dardenne,** Directrice de l'EHPAD La Rosée d'Antan à Chef-Boutonne
  - **Mahdi Belharet,** Directeur de la Résidence Autonomie La Garenne à Melle
  - **Hélène Arnoux,** Directrice des Services à domicile.

**Quels sont les types de services proposés ?**

- Hébergement temporaire,
- Hébergement d'urgence,
- Accueil en établissements adaptés,
- Aide et soins à domicile,
- Aide aux ménages, pour personnes âgées et personnes handicapées,
- Unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV),
- Accueil de jour,
- Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD).

Des heures de ménages ou autres prestations type repassage... peuvent être proposées à des personnes qui ne sont pas en situation de fragilité.

*Contact : Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)*
*5 rue Gate Bourse,*
*79120 Lezay*
*05 49 07 13 14*
*cias@ciasmelloisenpoitou.fr*

# Juillet

4.07, 11.07, 18.07, 25.07
**Marché en musique**
Place Bujault, 10h30 et 12h

2.07, 9.07, 16.07, 23.07, 30.07
**Mercredis sur la Route**
Autour du Pont-aux-roses, 19h30

14.07 **Tous s'en mêlent**
Toute la journée
La Genellerie, La Torserie, et Place Bujault, Melle

15.07 **Balade nature**
"L'Argentière et ses petites bêtes"
Stade de Saint-Martin-lès-Melle, 17h

17 au 19.07 **Boulevard du Jazz**
Espace Goirand

22.07 **Balade nature**
Mairie de Paizay-le-Tort, 17h

29.07 **Clôture du chantier international**
Préau de Pied Pouzin, 18h30

# Août

1.08, 8.08, 15.08, 22.08, 29.08
**Marché en musique**
Place Bujault, 10h30 et 12h

6.08 **Mercredis sur la Route**
Autour du Pont-aux-roses, 19h30

29.08 **Nuit de la Chauve-souris**
Mines d'Argent, 20h30

30.08 **Nuit de Saint-Hilaire**
Église Saint-Hilaire, 16h30

# Septembre

6.09 **Forum des associations**
Parc de la Garenne, 14h

**Retrouvez TOUT L'AGENDA DE L'ÉTÉ en détail dans votre « Melle estivale » !**

# RDV À LA MÉDIATHÈQUE

## LE COUP DE CŒUR

***"Quand tu écouteras cette chanson"* de Lola Lafon**

Pour la collection « Ma nuit au musée » aux éditions Stock, Lola Lafon a choisi l'appartement vide d'Amsterdam où Anne Frank a écrit son journal et a été arrêtée. Elle raconte cette expérience avec justesse et une très grande émotion. Son texte explore le pouvoir de l'écriture comme moyen de saisir la réalité, sans rien cacher de ses difficultés ou de ses imperfections. C'est un livre touchant, puissant, qui rend hommage à la vérité.

**Un des derniers coups de cœur des lecteurs de la médiathèque.** N'hésitez pas à emprunter les autres livres de Lola Lafon disponibles à la médiathèque.
*Plus d'infos : 05 49 27 91 09*
*mediatheque@ville-melle.fr*

## LES BONS PLANS

### Empruntez les œuvres de l'Artothèque
Des œuvres sont exposées sur la mezzanine de la médiathèque.
L'Artothèque ? C'est la possibilité pour toutes les personnes inscrites à la médiathèque de Melle d'emprunter des œuvres originales !

### Échangez sur les livres
Rendez-vous tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h, à la médiathèque, pour échanger sur les livres que vous avez lus. Ouvert à tous.

### Écoutez les Contes du mercredi
Un rendez-vous hebdomadaire, tout l'été, à 11h, avec Francine et Nadine.

### Désherbez la médiathèque
Des livres et magazines sont en vente à prix attractifs :
2€ les 2 livres, 2€ le lot de périodiques

# Infos pratiques

**DON DU SANG**
Jeudi 21 août 2025
Salle Jacques Prévert, Melle
Collecte sur RDV
au 0 800 744 100
ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

**LA MAIRIE DE MELLE EST OUVERTE AUX HORAIRES SUIVANTS**

| | |
|---|---|
| LUNDI | 14h-17h |
| MARDI | 9h-12h |
| MERCREDI | 9h-12h |
| JEUDI | 14h-17h |
| VENDREDI | 9h-12h et 14h-17h |
| SAMEDI | 9h30-12h |

**À NOTER**

**FERMETURE D'ÉTÉ**
Toutes les mairies déléguées sont fermées du 14 juillet au 31 août.

## *MAJORITÉ MUNICIPALE*
## *CINQ COMM'UNE*

Un été à Melle : Une saison vivante, solidaire et citoyenne

L'été s'installe, et avec lui revient une programmation estivale riche et variée, proposée de juin à septembre sur l'ensemble de la commune.

Portées majoritairement par les associations et accompagnées par des habitants, des agents et élus municipaux, ces initiatives estivales sont autant d'occasions de rencontres, d'échanges, d'émotions et de partages pour cheminer et mieux vivre ensemble.

Certains s'inquiètent du manque de débats au sein du Conseil municipal.

Nous regrettons que ce reproche soit formulé alors même que leur présence à ces séances est, trop souvent, inexistante ou irrégulière. La démocratie locale suppose que chacun prenne pleinement part aux instances où les décisions se construisent. Pour autant, les espaces d'échange et de co-construction ne manquent pas sur notre commune. Outre les séances officielles, de nombreux groupes de travail thématiques permettent une réflexion collective et constructive. À cela s'ajoutent des rencontres régulières entre élus et habitants sur l'ensemble du territoire, ainsi que des concertations et événements publics, autant d'occasions de nourrir et d'enrichir les politiques locales.

Parmi les prochains rendez-vous phares, la fête du 14 juillet qui incarne à elle seule l'esprit de solidarité et d'engagement citoyen qui anime notre commune. Chaque année, de nombreux habitants se mobilisent pour l'organisation. Qu'ils en soient sincèrement remerciés !

Ensemble, poursuivons la dynamique estivale et continuons à faire vivre la participation citoyenne pour une commune solidaire, vivante et accueillante !

Johnny Bertrand, Line Billaud, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Elsa Diaz, Josette Foisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jean-François Simioni, Jérôme Texier, Alain Touzot.

## *ENSEMBLE MELLE*
## *SE RENOUVELLE*

Être maire de Melle c'est être un habitant parmi les habitants. C'est agir de façon désintéressée, écouter, respecter, se préoccuper de chaque personne de manière inconditionnelle.

Dans le PV du Conseil municipal du 21 mai 2025 il est rappelé que dans son projet initial « la GENELLERIE va promouvoir une production alimentaire de qualité au service du territoire et de ses habitants ».

Force est de constater que ce n'est pas le cas

La production maraîchère n'est au service que d'un seul établissement de MELLE.

Quand vous irez voter aux prochaines élections ne vous contentez pas d'écouter les beaux discours, ou vous résignez à voter pour le maire sortant par habitude, regardez bien les valeurs et les motivations des personnes qui se présentent. MELLE mérite des élus cohérents, au service de tous.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

## *S'UNIR POUR RÉUSSIR*

Pourquoi un tel désintérêt de la vie politique locale, au dernier Conseil Municipal nous avons eu de la peine à trouver une majorité, le quorum a juste été atteint d'une seule personne !!!

Qu'est ce à dire, beaucoup de questions à se poser, peut-être est ce le fait que nous soyons devenus plus un « Conseil d' Agriculteurs », qu' un Conseil Municipal, avec le rachat de la ferme du « Maillet », en plus de celle de la « Genellerie », tout Ça pour produire des légumes à un certain restaurant Mellois !!!

Ou peut-être est ce du à l'irascibilité du premier magistrat !!!

A bon entendeur entendez ...

Claude Lacotte, Véronique Eliard

---

*En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.*

**MARCHÉS**
- Le vendredi de 8h à 13h

Petit marché
- Le mardi de 8h à 12h

**PRISE DE RDV AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE**
Tél. : 05 49 27 00 23
conseillernumerique@ville-melle.fr

**CCAS**

**PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RDV**
Lundi/Jeudi : 14h à 17h
Mercredi, Vendredi : 9h à 12h
Tél : 07 85 35 95 98
ou 05 49 27 24 53

PAR DIDIER DARRIGRAND

# Jacqueline **Bouchet,** femme d'engagements

Alors qu'elle fête ce début d'été son 84e anniversaire, Jacqueline Bouchet a bien voulu revenir sur ses 65 années de vie melloise. Elle y est passée de femme d'ingénieur à femme engagée, politiquement et socialement. Jacqueline Bouchet n'avait rien du pot de fleur, que certains attendaient pourtant d'elle. Convaincue sans être entêtée, satisfaite sans être fière, elle égraine ses engagements, de l'APE de ses enfants à la mairie de Paizay-le-Tort, en passant par la Croix Rouge. Le tout avec malice et franc-parler...

**Comment êtes-vous arrivée à Melle ?**

*« Je suis née à Angers et je suis arrivée à Melle par mon mariage. Mon mari, rencontré chez mes grands-parents, a trouvé un emploi d'ingénieur au bureau d'études de l'usine de Melle. Nous nous sommes installés ici en 1960. J'ai très vite adoré Melle. Venant d'une ville plus importante, j'ai aimé la vie à la campagne. Je me souviens de la place Bujault qui me plaisait beaucoup. Nous avons quitté Melle pour la région parisienne. L'usine de Melle était vacillante. J'ai pris cette période comme une punition, mes enfants aussi. Nous avons acheté une maison à Paizay-le-Tort où nous venions à chaque vacances scolaires, pour conserver des liens. »*

*L'interview complète en vidéo !*

**De retour à Melle, vous avez souhaité vous engager politiquement ?**

*« Quand nous vivions à Paizay-le-Tort on a eu envie d'y être actifs. Le maire, Emile Mémin, m'a demandé d'entrer dans son conseil municipal. J'ai dit oui facilement. Quand il a annoncé qu'il arrêtait, je me suis proposée. Ça n'a pas été facile. À cette époque, les femmes n'étaient pas les bienvenues dans les conseils. On les considérait comme des pots de fleurs, je n'en étais pas un. »*

**Vous vous êtes ensuite engagée dans la Croix Rouge ?**

*« Je m'y suis engagée comme présidente pour remplacer Simone Donnefort qui voulait prendre des responsabilités à Niort. Mon rôle était de diriger les bénévoles, qu'ils comprennent ce qu'est l'esprit de la Croix Rouge. Les bénévoles sont engagés, c'est tout à leur honneur, mais ils n'en font parfois qu'à leur tête. Ce que j'aimais dans la Croix Rouge, c'est que c'était une organisation internationale, même si je ne suis pas toujours d'accord par les décision prises à Paris. Je ne me suis pas représentée mais j'y suis toujours bénévole. Je serai moins présente. Il faut laisser la place aux plus jeunes. »*

**Quels coins de Melle et de Paizay-le-Tort appréciez-vous ?**

*« Je suis attachée au Chemin de la découverte créé par Jean Bellot. Je m'y promène souvent. On pourrait y prévoir plus de bancs pour se reposer. À Paizay-le-Tort, on a beaucoup de chances d'avoir un terrain de foot, un terrain de tennis, un préau et une petite salle qui rend service. J'aime aussi beaucoup la salle des fêtes. Je suis contente de ce que j'y ai fait. Je pense avoir fait ce que j'ai pu, avec les moyens que j'avais. Je suis allée au bout de mes idées, en tenant compte du contexte. Avec une ouverture d'esprit, on ne peut pas se cantonner à ce qu'on croit être bien. »*

*Suite de l'interview sur le site internet de la ville* **> ville-melle.fr**